

la conduite des affaires de la Chambre. La motion est comme suit :

La Chambre est d'avis qu'il est expédient que les bills d'intérêt privé soient étudiés et expédiés à trois heures, cet après-midi.

J'ai montré cette motion au ministre des Finances; je n'ai pas eu l'occasion de la faire voir au premier ministre.

L'hon. M. ROBB: Monsieur l'Orateur, il est entendu que mon honorable ami est préparé à limiter la discussion à une heure au plus.

M. CAHAN: Certainement. Je ne désire pas du tout prolonger le débat et si l'on a l'intention de discuter les bills qui restent jusqu'à leur 3e lecture, nous nous soumettrons à la suggestion du ministre des Finances, dans l'exercice de notre discrétion.

M. IRVINE: J'attire votre attention, monsieur l'Orateur, sur le fait qu'il n'y a pas de bills d'intérêt privé à l'ordre du jour. Nous en avons fini de ces bills et la motion est anti-réglementaire.

M. L'ORATEUR: C'est une question que la Chambre doit décider. Si la Chambre décide que les bills d'intérêt particulier seront discutés cet après-midi, même s'ils ne figurent pas à l'ordre du jour, on les discutera. Au cours des deux dernières semaines des bills qui ne se que les bills d'intérêt privé seront discutés par la Chambre et ont reçu leur seconde et troisième lecture. La Chambre peut décider s'il y a lieu d'aborder la discussion des projets de loi d'intérêt privé cet après-midi. Etant donné les circonstances exceptionnelles et l'urgence, j'estime que, d'après l'article 115 du Règlement, la motion est régulière.

M. WOODSWORTH: Une motion de cette nature, monsieur l'Orateur, tendant à la suspension ou à la modification d'un article du Règlement, ne doit-elle pas être précédée d'un avis?

M. L'ORATEUR: La Chambre peut, en tout temps, surseoir à l'application de son règlement et la motion est régulière.

M. GARDINER: Est-il entendu que, si cette motion est adoptée, on ne discutera les bills privés que pendant une heure? Est-ce bien l'objet de la motion?

M. L'ORATEUR: D'après l'explication de l'honorable ministre des Finances (M. Robb), agréée par l'honorable député de Saint-Laurent et Saint-Georges (M. Cahan), j'ai compris que cet après-midi l'examen des bills d'intérêt privé ne dépassera pas l'heure.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

[M. Cahan.]

ONT VOTE POUR:

MM.	MM.
Allen,	Lavigneur,
Anderson (Toronto- High-Park),	Letellier,
Arthurs,	Macdonald (Glengarry),
Auger,	MacDonald
Bancroft,	(Cap-Breton-Sud),
Barber,	Macdonald (l'hon. M.),
Beaubien,	Macdonald
Bell (St-Antoine),	(Richmond-Ouest- Cap-Breton),
Bell (St-Jean- Albert),	Macdougall,
Benoit,	MacLaren,
Bettez,	McDiarmid,
Bissett,	McGibbon,
Black (Halifax),	McKenzie,
Boivin,	McMillan,
Bothwell,	McRae,
Boulangier,	Malcolm,
Bourgeois,	Matthews,
Bowen,	Maybee,
Bowman,	Mercier (Laurier- Outremont),
Bradette,	Morin (Bagot),
Brady,	Morin (St-Hyacinthe- Rouville),
Brown,	Odette,
Cahan,	Peck,
Cannon,	Perras,
Cantley,	Power,
Cardin,	Preston,
Casgrain,	Price,
Cayley,	Ralston,
Charters,	Raymond,
Cowan,	Rennie,
Delisle,	Rhéaume,
Denis (St-Denis),	Rinfret,
Descoteaux,	Robb,
Dickie,	Roberge,
Duff,	Robinson,
Edwards (l'hon. M.),	Robitaille,
Elliott,	Ross (Kingston),
Esling,	Ross (Moose Jaw),
Forke,	Rowe,
Fraser,	Rutherford,
Garland (Carleton),	Ryckman,
Geary,	Ryerson,
Goodison,	St-Père,
Gott,	Sanderson,
Grimmer,	Séguin,
Guerin,	Short,
Guthrie,	Simpson,
Hanson,	Sinclair (Queens),
Harris,	Sinclair
Heenan,	(Wellington-Nord),
Hodgins,	Smith (Stormont),
Howden,	Smoke,
Jacobs,	Spence (Parkdale),
Jenkins,	Stevens,
Johnston	Stewart (Leeds),
(Long Lake),	Stinson,
Johnstone	Stirling,
(Cap-Breton- Nord-Victoria),	Taylor,
Jones,	Telford,
Kaiser,	Thompson,
Kay,	Thorson,
King	Tolmie,
(Kootenay-Est),	Totzke,
King (le très hon. Mackenzie),	Tummon,
Lacombe,	Vallance,
Ladner,	Veniot,
Laflamme,	Verville,
Lancôt,	White (London),
Langlois,	Young (Saskatoon),
	Young
	(Weyburn).—133.